

démarches réduiront les frais à long terme tout en garantissant un accroissement de l'efficacité de la vérification et l'ouverture.

Si l'on s'en tient à la définition absolue du terme, le concept de renforcement de la confiance existe depuis le début de l'histoire. L'origine officielle du concept diplomatique des «mesures propres à accroître la confiance» (MPAC) remonte à l'Accord d'Helsinki, conclu en 1975. Il est certes utile de faire l'historique des MPAC adoptées depuis Helsinki jusqu'à Vienne, mais pareille démarche réduit le monde à la carte de l'Europe. Or, les Accords de dégagement dans le Sinaï montrent (et des ententes futures le prouveront sans doute) que des MPAC peuvent être instaurées dans des points chauds du globe. En fait, elles y prendront peut-être racine plus vite que les régimes de vérification, car on les percevra probablement comme étant moins rigides et moins formelles.

Le dossier des «opérations de paix» est moins bien compris et il a suscité des débats plus animés que les autres sujets dans le passé récent. Nous employons cette expression-cadre dans le titre de la présente étude pour désigner en même temps la diplomatie préventive, le rétablissement, le maintien, l'imposition et la consolidation de la paix. Le débat n'est pas d'ordre sémantique, bien que tous ne s'entendent pas sur les définitions précises de ces désignations; il est plutôt axé sur les organismes assurant le service, soit l'Organisation des Nations Unies (ONU) surtout. Dans le passé, les opérations de paix de l'ONU se limitaient souvent à la surveillance des cessez-le-feu, mais elles ont changé depuis peu : désormais, il faut aussi surveiller des élections, nourrir les victimes de la guerre pendant que les combats font rage, et maintenir la paix dans des pays où elle n'existe pas depuis des années. Il ne faut pas s'étonner que ces opérations complexes ne se déroulent pas toujours sans heurts. Rien d'étonnant non plus à ce que l'ONU ploie sous le fardeau des nombreuses demandes d'intervention et à ce qu'elle soit sous-approvisionnée en systèmes modernes de communications et de

soutien logistique. Les auteurs de la présente étude ont adopté un point de vue optimiste en se tournant vers l'avenir; ils croient que l'ONU agira efficacement dans l'avenir, peu importe les changements que l'on apportera à sa structure et à sa mission.

Dans les chapitres IV, V et VI de la présente étude, nous examinons trois processus, à savoir la vérification de la limitation des armements, le renforcement de la confiance et les opérations de paix. Le chapitre VII porte sur plusieurs des grands régimes et institutions chargés de ces processus, tandis que dans les deux chapitres suivants, nous examinons les possibilités qu'il y a d'harmoniser les rôles des institutions ainsi que les synergies allant de pair avec les processus.

Dans l'ensemble de l'étude, les auteurs font valoir que, vu les dangers et l'instabilité caractérisant le monde actuel, les trois processus susmentionnés subissent des mutations qui les rapprochent les uns des autres. La présente étude repose sur l'hypothèse fondamentale que les rapports synergiques existant entre les trois processus peuvent contribuer plus encore à la sécurité internationale, en améliorant tant l'efficacité que l'utilisation des ressources limitées dont les parties disposent. L'étude souligne aussi que l'on peut élargir les rôles des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, et les harmoniser entre eux pour accroître la transparence et la sécurité.

